



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du sport

Question écrite n° 2909

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, sur le projet de loi cadre pour le sport. Lors de l'audition du 17 juillet 2012 par la Commission des Affaires culturelles et de l'éducation, elle a évoqué l'adoption d'une loi-cadre de modernisation du sport à la fin de l'année 2013, sans pour autant préciser son contenu. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui détailler l'ensemble des mesures de la loi-cadre de modernisation du sport.

Texte de la réponse

La grande loi de modernisation du sport conduira à une refonte globale du Code du Sport. La représentation nationale sera informée du contenu précis de loi, dans le respect de la procédure et du calendrier fixés par la Constitution.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2909

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4687

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2013](#), page 244